

APPEL À PROJETS

ATELIER TEMPORAIRE POUR UN/E PLASTICIEN/NE

Au TZARA, nouvel espace temporaire du collectif Curryvavart,
10 rue Tristan Tazara
75018 Paris

Durée : 5 mois

Période d'accueil proposée : du 3 février au 30 juin 2020

Prix : 60 Euro / mois

Espace : Un espace de 7 m2 avec un mur de 3m50 de largeur dans un atelier partagé en open-space.

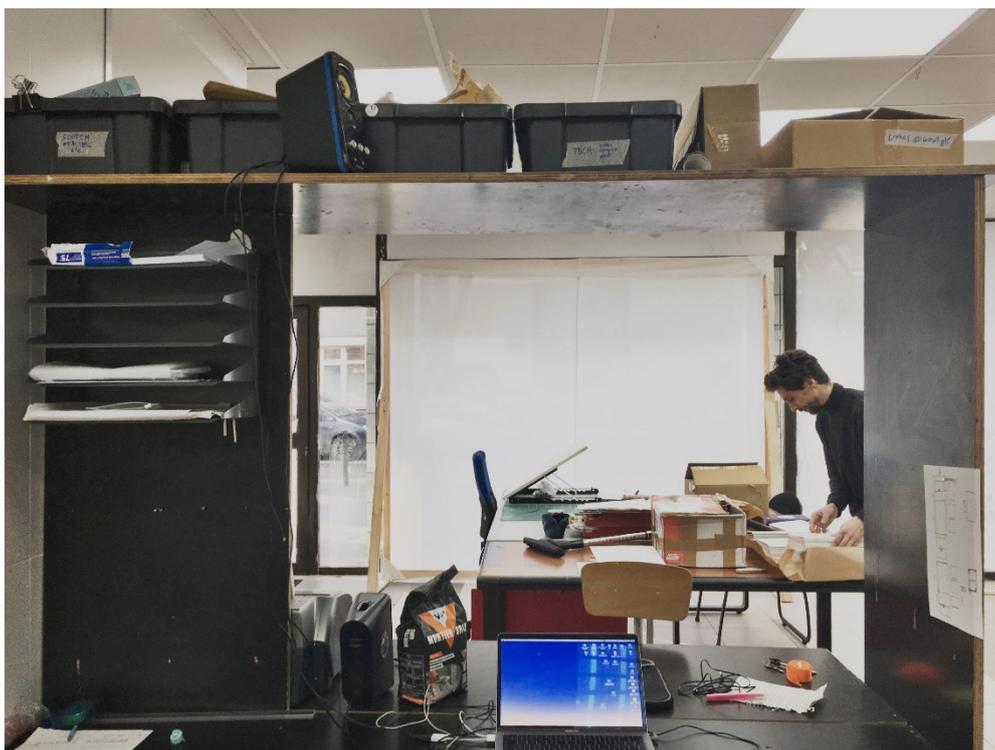
Deadline envoie des dossiers : Lundi 27 janvier 2020

Afin de soutenir le développement de projets artistiques et associatifs à Paris, dans le contexte d'un foncier rare et cher, le collectif Curry Vavart œuvre pour la création d'espaces de travail artistique temporaires et mutualisés.

Dans le cadre de la charte pour l'occupation transitoire des locaux vacants à Paris, initiée par la mairie de Paris, le collectif artistique Curry Vavart a l'opportunité d'investir jusqu'en juin 2020 un local désaffecté de la RIVP au 10 rue Tristan Tzara dans le 18^e arrondissement. Il y propose des espaces de travail à un prix accessible à des artistes et des associations, dans un espace en rdc, bénéficiant d'une grande vitrine sur la rue.



Vitrine du bâtiment en cours d'installation



Espace de travail au Tzara

Le collectif Curry Vavart est constitué en association, il compte environ 100 bénévoles et près de 10 000 membres et sympathisants. Il est important que les artistes se soient familiarisés avec le projet de l'association, via notre site internet www.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.



Espace de travail au Tzara



Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

La pratique de l'artiste sélectionné ne devra pas produire de poussière ou dégager des produits toxiques (pas de peinture à l'huile, bombe, etc...)

Conditions d'accueil :

L'artiste s'engage par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de 60 €.

L'artiste s'engage, par ailleurs, à clôturer la résidence par une exposition au Tzara ou par une ouverture d'atelier lors d'une rencontre avec une association du quartier.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo).
- un texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, dates d'expositions à venir.
- un CV du candidat.

Pour tous renseignements supplémentaires : ateliers.temp.tristantzara@curry-vavart.com

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés avant le 27 janvier 2020, minuit, par mail à l'adresse suivante :

ateliers.temp.tristantzara@curry-vavart.com

La commission de sélection se réunira fin janvier pour une entrée dans l'atelier le 3 février 2020.